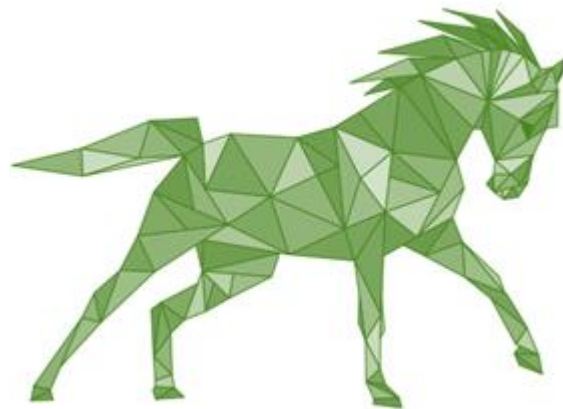




**La Charbonnière**  
L'éthologie au service  
de l'équitation

# Règlement des compétitions 2024-2025

Dispositions spécifiques adapté  
au travail à pied



## Table des matières

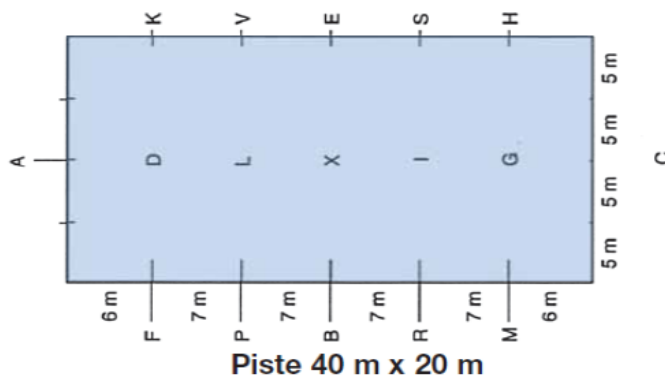
1/ Organisation.....	3
Terrain et matériel .....	3
Secrétariat.....	3
Tableau d’affichage .....	3
2/ Epreuves ouvertes .....	3
Reprise imposée niveau 1 et 2.....	3
Reprise libre.....	4
Reprise en longue rênes.....	4
Harnachement spécifique aux longues rênes.....	4
3/ Officiels de compétition .....	4
Jury .....	4
4/ Concurrents.....	5
Participation .....	5
Qualifications .....	5
Tenue .....	5
5/ Poneys et chevaux .....	5
Qualifications.....	5
Harnachement.....	5
6/ Normes techniques et notation.....	6
Textes des reprises.....	6
Termes techniques.....	6
Mener.....	6
Désengager .....	6
Envoyer.....	6
Ramener .....	6
Echelle de notation.....	6
Notation de la reprise libre .....	6
Notes artistiques.....	7
7/ Déroulement.....	7
Ordre de départ .....	7
Aide extérieure .....	7
8/ Pénalités .....	7
9/ Classement.....	7

# 1/ Organisation

## Terrain et matériel

L'organisateur dispose des terrains suivants :

- Une aire de détente,
- Une carrière de 40m x 20m.



## Secrétariat

Toutes les épreuves de Travail à Pied sont dotées d'un secrétariat désigné par l'organisateur. L'organisateur a la charge de prévoir des protocoles de notation correspondants aux diverses reprises en quantité suffisante pour le déroulement du concours. Le secrétariat est chargé du calcul des résultats et de leur affichage.

## Tableau d'affichage

Le tableau d'affichage doit être consultable par les concurrents, il indique :

- Nom et téléphone de l'organisateur,
- Date et horaires des épreuves,
- Nom des juges de chaque épreuve,
- Déroulé des reprises imposées,
- Résultats finaux.

# 2/ Epreuves ouvertes

## Reprises imposées niveau 1, 2 et 3

Une reprise avec des mouvements imposés, notés sur 10. Tous les mouvements sont réalisables en licol/longe ou en liberté suivant le niveau de difficulté choisi par le concurrent. La réalisation de la reprise en liberté rapporte 5 points de bonus. Les concurrents déroulant en liberté sont classés dans le même classement que les concurrents déroulant en licol.

La reprise imposée niveau 1 s'adresse aux meneurs débutants en travail à pied, jusqu'aux meneurs de niveau équivalent au Savoir® 2. La reprise imposée niveau 2 s'adresse aux meneurs de niveau équivalent au Savoir® 2 et plus. La reprise imposée niveau 3 s'adresse aux meneurs de niveau Savoir® 4 et plus.

## Reprises libres 1 et 2

Une épreuve d'équitation artistique en musique. A partir de mouvements imposés, elles laissent aux concurrents une certaine liberté dans la composition de leur chorégraphie et de leur musique. Elles peuvent se présenter costumées à l'initiative du concurrent.

La reprise libre niveau 1 s'adresse aux meneurs débutants en travail à pied, jusqu'aux meneurs de niveau équivalent au Savoir® 2. La reprise libre niveau 2 s'adresse aux meneurs de niveau équivalent au Savoir® 2 et plus.

## Reprise en longue rênes

Les dispositions spécifiques fédérales relatives au travail à pied en longues rênes s'ajoute au présent règlement.

### Harnachement spécifique aux longues rênes

Chambrière, fouet ou stick sont facultatifs dans toutes les épreuves. Les œillères sont interdites. Le règlement sur le harnachement s'applique également au paddock et dans l'enceinte du concours. Les longues rênes doivent être d'une longueur adaptée en fonction de la taille du poney/cheval et du niveau du meneur. Elles doivent pouvoir coulisser librement dans les anneaux du surfaix (qui n'est pas obligatoire) et être d'une matière non-abrasive.

Sont autorisés : licol plat, filet sans mors ou avec un mors de filet simple (en simple ou double brisure, quel que soit l'alliage, voir règlement fédéral spécifique au travail à pied) ou caveçon. La muserolle n'est pas obligatoire.

**Sont interdits : tous les enrênements. Tous les types de muserolles autre que la muserolle française sans noseband sont interdits. La muserolle avec système de fermeture « pullback » est interdite.**

Le règlement sur le harnachement s'applique également aux terrains de détente et dans l'enceinte du concours.

## 3/ Officiels de compétition

### Jury

L'organisateur possède tous les droits en ce qui concerne la désignation du jury. Dans toutes les situations, le jury prend des décisions majoritairement axées sur la sécurité du cavalier et le bien-être du poney/cheval.

Le Président du jury est présent pendant toute la durée du concours. Les résultats sont annoncés après accord du Président du jury. Les juges sont indépendants dans leurs fonctions et leurs notations sont maintenues par le secrétariat du concours. Chaque juge est aidé d'un secrétaire à qui il dicte les notes et appréciations qui sont inscrites sur les feuilles de notations.

Le jury est présent sur les lieux de la compétition au moins une heure avant son début afin de prendre les accords préalables éventuels nécessaires au bon fonctionnement du concours. Sa période de jugement prend fin une demi-heure après la proclamation des résultats finaux.

Les fautes commises par les cavaliers sont sanctionnées par le jury, en accord avec les dispositions réglementaires.

Le nombre de Juges ne peut changer au cours d'une même épreuve, sauf cas de force majeure. Dans ce dernier cas, seules les notes des juges ayant jugé l'ensemble de l'épreuve peuvent être prises en compte.

## 4/ Concurrents

### Participation

Un concurrent peut s'engager sur plusieurs épreuves, à la limite de 3 engagements par jour. Toutes les reprises sont accessibles à tous les niveaux de cavaliers et de chevaux.

### Qualifications

Tout concurrent âgé de 7 ans et plus est libre de participer à la compétition. L'adhésion à la FFE n'est pas obligatoire. Un niveau minimum de Galop<sup>®</sup> ou de Savoirs<sup>®</sup> n'est pas exigé.

### Tenue

Les cavaliers doivent être en tenue correcte permettant une aisance dans la réalisation des exercices et dans les déplacements. Le Président du Jury est compétent pour sanctionner toute tenue négligée ou dangereuse.

La tenue n'est pas nécessairement une tenue d'équitation. Elle peut être aux couleurs du club. Le port de gants est autorisé. Le port d'éperons est interdit. **Les chaussures fermées sont obligatoires.**

**Il est strictement interdit de dérouler une reprise pieds nus. Le port de chaussures fermées est obligatoire sur l'ensemble du terrain de concours, pour le cavalier et les éventuelles autres personnes manipulant les chevaux.**

Lors du déroulé des reprises, il est interdit de récompenser son poney/cheval avec de la nourriture. **La possession d'un sac (type besace, sacoche ou sac banane) lors du déroulé de la reprise est interdit.** La récompense alimentaire est autorisée partout ailleurs.

Le règlement sur la tenue s'applique aussi sur les terrains de détente.

## 5/ Poneys et chevaux

### Qualifications

Il n'y a pas de limitation du nombre de participation par jour sauf pour les équidés de 4 ans et moins qui sont limités à 1 participation par jour. Les entiers sont autorisés.

### Harnachement

Chambrière, fouet ou stick (avec ou sans cordelette) sont facultatifs.

Tout type de licol (plat ou en corde) est autorisé. Tout autre type d'harnachement (caveçon, filet avec ou sans mors, side-pull, bosal, likorne, hackamore) est interdit (sauf règlement spécifique aux longues rênes). Tout type de longe de plus de 3m est autorisé, avec ou sans mousqueton.

Les masques anti-mouches et anti-UV sont autorisés. L'usage des œillères est interdit.

Les chevaux et poneys sont autorisés à porter tout type de protection des membres. Pour l'épreuve libre, tout type de déguisement est accepté pour le poney/cheval à condition qu'il n'entrave pas les mouvements de celui-ci ou du concurrent.

Le règlement sur le harnachement s'applique également aux terrains de détente et dans l'enceinte du concours.

## 6/ Normes techniques et notation

### Textes des reprises

Les protocoles des reprises sont disponibles sur [www.charbonniere.net](http://www.charbonniere.net)

### Termes techniques

#### Mener

Mener en main, c'est éduquer le cheval à suivre le cavalier à pied, en se positionnant derrière ou à côté de lui. **Le mener en première position (position de base, exigée sur les reprises imposées et libres lorsque le terme « mené » est employé) implique que le cheval conserve sa tête (ganaches) au niveau de l'épaule du cavalier.**

#### Désengager

Désengager décrit la capacité du cavalier, à pied, à contrôler et déplacer les postérieurs du cheval, afin de l'arrêter. Le cheval déplace ses postérieurs vers l'extérieur du cercle et **termine en faisant face au cavalier.**

#### Envoyer

Envoyer dans une direction permet de contrôler les épaules du cheval. Le cheval mobilise son avant-main pour se déplacer dans la direction demandée par le cavalier, à pied. Ainsi, le cavalier gère la direction du cheval avec aisance.

#### Ramener

Ramener se dit lorsque l'on apprend au cheval à revenir vers le cavalier. A partir du cercle ou à distance, le cheval vient facilement vers son cavalier, à pied.

### Echelle de notation

Tous les mouvements et transitions doivent être notés par les Juges sur les protocoles dédiés à cet effet.

L'échelle des notes est la suivante :

10	Excellent	Toutes les reprises peuvent être notées au ½ point pour les notes techniques, artistiques et d'ensemble. Les demi-points servent à nuancer, si besoin, l'appréciation du juge entre deux notes pleines.
9	Très bien	
8	Bien	
7	Assez bien	
6	Acceptable	
5	Passable	
4	Insuffisant	
3	Assez mal	
2	Mal	
1	Très mal	
0	Non exécuté	

### Notation de la reprise libre

Les mouvements imposés doivent être exécutés au moins une fois dans le temps fixé. La reprise doit obligatoirement commencer et se terminer par un arrêt avec salut permettant le chronométrage qui débute au moment où le poney / cheval se porte en avant après le salut. Elle se termine lorsque le concurrent a terminé de saluer. La musique doit cesser au salut final.

Mouvements oubliés dont aucune exécution n'a été vue : La note 0 est attribuée à ce mouvement et **les notes de chorégraphie sont de 5,5 maximum.**

Pour toutes les épreuves en musique, le concurrent doit mettre à disposition de l'organisateur une clé USB format mp3.

Le total pour l'exécution technique résulte de l'addition des notes finales de chaque mouvement affecté des coefficients.

#### Notes artistiques

Le total pour l'aspect artistique découle de l'addition des cinq notes finales affectées de leur coefficient. Les cinq notes artistiques sont affectées du coefficient 2, quel que soit le niveau de difficulté choisi par le concurrent.

## 7/ Déroulement

### Ordre de départ

L'ordre de départ, tel qu'il apparaît au programme ou tel qu'il résulte du tirage au sort, doit être rigoureusement appliqué sauf accord préalable du jury.

### Aide extérieure

Toute intervention extérieure par voix, signes, etc. donnée au concurrent ou au poney / cheval est considérée comme une aide extérieure pénalisée.

## 8/ Pénalités

Causes	Points de pénalité <b>PAR JUGE</b>
Erreur de tracé :	
Première fois	2 points
Deuxième fois	4 points
Troisième fois	Élimination
Aide extérieure	5 points par intervention
Comportement brutal, pression excessive du meneur	Élimination
Attitude agressive ou dangereuse du poney/cheval	Élimination
Boiterie, saignement	Élimination

## 9/ Classement

Après chaque présentation et après que chaque juge ai donné ses notes, les feuilles des juges sont transmises à la comptabilité. Soustraction est alors faite sur chaque protocole des éventuels points de pénalités.

Le total de chaque épreuve est obtenu en additionnant le total des points portés sur chaque protocole.

Dans toutes les épreuves, est vainqueur le concurrent qui a obtenu le total de points le plus élevé, la 2ème place est attribuée au concurrent ayant obtenu le total immédiatement inférieur, et ainsi de suite.

**En cas d'égalité de points, les notes d'ensemble les plus élevées décideront du classement.** En cas d'égalité des notes d'ensemble les concurrents sont classés ex aequo.